

COMPTE RENDU
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
20 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 20 janvier à 17h00

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la Commune de SAINTE GEMME LA PLAINE (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Madame MESLEM Myriam, Adjointe.

Effectif légal du conseil municipal des enfants : 10
Membres présents : 9

Étaient présents :

PUAUD Elie, HATRY COURTOT Kélya, HURTAUD Léopold, GILIER Martin, ROBIN Thaïs, VALLES Lily, ROBIN Elie, BORRAS JEGLOT Isaac, BURGEOT Etienne
MESLEM Myriam et MAUPETIT Claudie Adjointes
GUILBAUD Maryvonne et BRODU Léone conseillères municipales
PILLAUD Maéva coordinatrice enfance

Étaient absents :
CHEVALIER Elise

Nous accueillons les élus et commençons la séance à 17h

Mme Meslem présente le passeport civique en énumérant les différentes actions à mener. L'inscription est à faire au mois d'octobre. Pour cette année, ce ne sera pas possible. Le passeport contient 8 projets dans divers domaines tels que la sécurité, visite d'une institution administrative ou encore agir pour la planète via l'organisation d'un ramassage de déchets.

1 action sur 3 par projets doit être cochée afin de valider le passeport.

Nous décidons de le mettre en place pour la rentrée 2022-2023

1. Présentation des différents projets :

Les élus soumettent chacun leur tour, les différents projets et les actions qu'ils souhaiteraient mettre en place :

Piste cyclable, skate park, city stade, parcours santé dans la forêt, après-midi sportif parents-enfants installer un distributeur de pain, fabriquer un hôtel à insectes, participer à la formation des gestes des premiers secours, installer des ralentisseurs rue de l'église, collecter des jeux ou vêtements pour une association, organiser des fêtes dans les écoles tous les mois, installer une table de ping-pong, restaurer le terrain de boules, ramasser des déchets, recueillir des chatons, créer une mini ferme, mettre un abri de bus rue de la verdasse, créer un mini campus.

Il est rappelé que certains ne seront pas réalisables (coût onéreux, manque de temps, projets réalisés par le Conseil Municipal adulte, par la région ou le département).

1. Vote pour définir les projets

Les projets retenus sont les suivants :

Parcours santé/sportif dans la forêt avec parents/enfants, Hôtel à insectes, collectes de vêtements, Sortie dans une ferme pédagogique, (ferme de l'âne, par exemple), cimetière à fleurir, sortie avec Dominique Gautron : lieu des précédentes écoles.

1- Questions diverses :

Il n'y a pas eu de questions diverses à ce jour.

**PROCHAINE REUNION :
LE JEUDI 3 FEVRIER 2022 A 17H A LA MAIRIE**